

USC	A. Activités/Structures/Développement syndical 1. Lors de campagnes nationales ou cantonales, votre USC joue-t-elle encore le rôle de charnière des activités ou ce rôle est-il plutôt celui des fédérations ? Si cette dernière éventualité est le cas, de quelle(s) fédération(s) s'agit-il ?	2. Les activités (manifestations, actions) de votre USC ont-elles été réduites ou développées ces 4/5 dernières années ?	3. A-t-il été possible de mettre en œuvre au niveau cantonal la politique de recherche d'associations avec d'autres organisations, qui a été développée depuis quelques années au plan national ? Si oui, avec quelles organisations ; le cas échéant, avec quelles organisations n'existant que dans votre canton ?	4. Y a-t-il encore des USC locales/régionales qui ne sont indépendantes et actives que localement ?
AG	Clairement à l'USC/AG qui est soutenue par Unia et le ssp	Non, nous tournons toujours à haut régime. L'an passé nous avons même effectué une action spéciale supplémentaire l'« alarme-boulot » (Jobalarm), avec laquelle nous avons attiré l'attention visuellement de la population des diverses villes argoviennes sur les effets de la crise économique et financière. Voir à ce sujet notre site internet www.agb.ch	Non. Notre tentative avec „Arbeit.Aagau“ pour au moins coordonner régulièrement les grandes fédérations faitières des travailleurs en Argovie (USC/AG, Association des fédérations d'employés argoviennes VAA et Syna) traîne en longueur. Sans le rôle actif de l'USC/AG, rien ne se passe. D'ailleurs nous avons une bonne relation avec les deux autres. Dans le secteur public, toutes les fédérations de la conférence argovienne des fédérations du personnel cantonal (KASPV) sont organisées. Le bureau exécutif de cette conférence est dirigé par le ssp.	Oui, mais avec des activités très modestes dans les districts de Kulm et Zofingue. Celles des districts d'Aarau et Brugg existent encore formellement, mais sont de facto inactives. L'organisation structurelle cantonale des fédérations n'impose pas des unions syndicales locales.
BE	Lorsque le syndicat Unia lance une campagne, il en assume en général la direction. Dans ce cas, l'USC de Berne assure le contact à l'échelon cantonal avec les autres fédérations.	Nous tenons actuellement deux assemblées des délégué(e)s par année. Pour les actions, il est difficile de procéder à une comparaison numérique, car nos activités dépendent aussi de facteurs externes. La collaboration avec le PS et, parfois, Les Verts, est déterminante pour les campagnes (référendums, initiatives).	Nous sommes en contact avec l'APC, intégrée à nos structures depuis 2010. Nous sommes aussi en dialogue permanent avec d'autres organisations de salarié(e)s. Toutefois, ces contacts sont plutôt informels et ne visent pas (encore) l'établissement d'une association formelle.	Oui. Il existe six unions locales. Ville de Berne et environs, Bienne-Lyss-Seeland, Haute-Argovie, Emmental, Thoune, Oberland. En outre, nous consentons toujours des efforts pour réactiver et intégrer l'USJB.
BL	C'est toujours plus le rôle des unions syndicales. Dans les autres cas, c'est Unia qui joue ce rôle.	D'août 2005 à décembre 2009, secrétariat des campagnes des syndicats publics. A partir de janvier 2010, centre de contact des salarié(e)s en matière de travail au noir.	Contacts ponctuels avec l'ASI.	Non.
BS	Le panorama est très variable. De façon générale, l'USC ne fait presque plus campagne seule, sauf si le sujet revêt une importance substantielle pour une fédération au moins (Unia ou le ssp en général).	Elles sont restées grosso modo stables ces quatre à cinq dernières années	Non. Aucune nouvelle fédération n'a adhéré à l'USC, à l'exception de la SSPM, qui en est ressortie depuis. Nous n'avons pas de contact avec les autres fédérations associées à l'USS.	Non.
FR	L'usf joue le rôle de coordinateur de campagne et nous créons parfois un comité de campagne ex: LACI (comité référendaire fribourgeois contre le démantèlement de la laci)	Plutôt augmenté.	cela dépend des thèmes à défendre et des intérêts des associations. L'USF est régulièrement abordé pour différentes organisations et nous maintenons les contacts avec ces groupes. Pour la défense de la laci par exemple, des maîtres socio professionnels, des chômeurs se sont joint au comité.	plus depuis 2004, dissolution du cartel syndical de la Gruyère

USC	5. Des adaptations de structures sont-elles entreprises dans votre USC ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?	6. Y a-t-il eu des modifications au sein des commissions statutaires ?	7. Votre USC discute-t-elle d'une prochaine adaptation de ses structures ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?	8. Votre USC a-t-elle proposé d'elle-même ou réalisé des adaptations de ses structures ou des adaptations ont-elles été proposées par les fédérations ?
AG	Cette année, une direction a été à nouveau instaurée, après qu'un noyau informel ait durant env. un an préparé les affaires opératives de l'USC/AG (et les ait aussi appliquées). Le domaine des tâches du comité cantonal (stratégiquement) et de la direction (opérativement) a été redéfini. Pour l'instant il est ainsi appliqué et plus tard (év. en 2011) sera ancré statutairement. Voir texte annexé "Réorganisation des structures de l'USC/AG" (n'existe qu'en allemand).	Non, sauf que les commissions féminine, de jeunesse et des retraité(e)s sont inactives depuis des années.	Voir point 5	Par elle-même, resp. par son président, le secrétaire régional d'Unia Kurt Emmenegger.
BE	L'USC a pris en charge quelques services contre rémunération. Toutefois, les unions locales insistent à conserver une certaine autonomie d'ordre organisationnel. Le débat sur les structures ne sera nécessaire que lorsque les structures actuelles seront financièrement insupportables.	Les commissions statutaires ne sont pas actives. Des commissions sont constituées en fonction des nécessités.	Ces prochaines années, nous verrons si les structures de l'USC devront s'adapter à l'évolution de la situation et de quelle façon.	Pas jusqu'ici.
BL	Développement de la collaboration avec l'USC BS	A partir de la prochaine assemblée annuelle des délégué(e)s de 2010, les USC de BS et de BL seront dirigées par un seul et unique comité.	Elle est en grande partie achevée.	Par Unia et par le ssp.
BS	Signalons surtout la collaboration plus intense entre les unions cantonales de BS et de BL. Nous disposons désormais d'un comité unifié plus petit (les deux comités siégeaient toutefois déjà habituellement ensemble). Depuis 2007, nous avons les mêmes cotisations et les encaissons ensemble. Il y a aussi depuis 2007 une caisse commune pour financer les tâches communes (campagnes/membres/séances). Le nombre de délégués aux assemblées s'est aussi réduit, mais celles-ci peuvent encore siéger séparément (pour approuver les comptes annuels). Depuis le milieu de 2009, le secrétariat de l'USC BS partage les locaux avec le secrétariat d'Unia Nord-Ouest de la Suisse, ce qui a entraîné une importante réduction des coûts et favorisé des synergies (comme pour la campagne sur le référendum LPP).	Non. Les statuts ne prévoient plus de commission. L'union cantonale ne réalise d'ailleurs plus d'activités dans les secteurs de la jeunesse, des femmes, des aînés, des migrants ou de la formation. Il existe encore le cycle de concerts symphoniques populaires, que le secrétariat de l'USC de BS continue à diriger ("Basler Kulturgemeinschaft"), mais ce cycle fonctionne pour l'essentiel de façon indépendante.	Dans l'optique de l'USC BS: vers une fusion avec l'USC BL, éventuellement vers un espacement des séances du comité et de l'AD.	Si les fédérations exercent certes des pressions pour réduire les structures et économiser, les propositions ont toutefois été élaborées et mises en oeuvre par les USC de BS et de BL.
FR	Oui, en attendant la fusion syndicom et comédia nous n'avons plus de présidence, tout sera discuté l'année prochaine.	Non.	Création d'un comité permanent pour les récoltes de signatures et les campagnes, avec secrétariat par l'USF	Non.

USC	B. Travail médiatique/Communication 9. La présence publique de votre USC s'est-elle renforcée ou affaiblie ?	10. La presse parle-t-elle des assemblées des délégué(e)s et d'autres activités de votre USC : dans le détail, brièvement, marginalement ?	C. Travail en réseau 11. Votre USC entretient-elle de bons contacts avec le / a-t-elle un accès direct au gouvernement et à l'administration de votre canton ou des contacts/ cet accès sont-ils meilleurs avec le parlement cantonal ? Vos activités sont-elles plutôt dirigées vers l'exécutif ou vers le législatif ?
AG	Ces dernières années, plutôt plus fortement mais pas vraiment sur tout.	Surtout dans le journal de monopole "Aargauer Zeitung", bien que nos communiqués de presse soient en règle général raccourcis. Nous sommes bien représentés dans quelques journaux régionaux. L'ATS et les médias électroniques n'éditent en général que de très courtes annonces.	Oui, des rencontres ont lieu régulièrement avec le chef du département de l'économie (ancien président de l'USC/AG Urs Hofmann). Nous avons de bons contacts avec les services correspondants de l'administration (Office pour l'économie et le travail, formation prof., etc.) Un peu moins dans le domaine de la santé, mais où le ssp est très présent.
BE	Ces dernières années, l'USC a pris des positions plus tranchées. Toutefois, une partie des médias l'ignore.	Les médias sont très réticents à couvrir les événements de l'USC. Les manifestations régulières, comme les AD, ont à peine droit à un entrefilet. Nous expliquons cela par la situation dans les médias. Les conférences de presse sur des initiatives et des interventions parlementaires sont couvertes.	Le coprésident de l'USC siège au Grand Conseil. D'autres députés sont eux aussi ouvertement proches des syndicats et nous avons des contacts réguliers avec le Conseil-exécutif. Les conseillers d'Etat bourgeois nous reçoivent aussi en audience avec ouverture. Le secrétaire de l'USC est membre du groupe du PS.
BL	Elle n'a pas varié, grâce à la coprésidence du Grand Conseil.	Seulement grâce aux soins apportés au maintien des contacts entre le secrétariat et les chefs des rubriques régionales.	Les contacts avec le Grand Conseil sont intenses. La coprésidence et deux membres du comité y siègent. Le coprésident préside aussi le groupe du PS.
BS	Elle n'est pas très forte depuis de longues années.	Pratiquement pas. Très rarement dans la Basler Zeitung, occasionnellement dans la Basellandschaftliche Zeitung.	C'est le ssp qui a les meilleurs contacts, surtout au Grand Conseil. Ces contacts sont aussi utiles occasionnellement pour l'USC. Les activités directes, quand il y en a, s'adressent plutôt au pouvoir législatif.
FR	plutôt renforcé	La presse reprend les communiqués de presse de l'USF, participe à nos conférences de presse et nos débats contradictoires. La presse n'est pas forcément invitée à nos assemblées	Nous avons contact direct avec des députés, les conseillers d'Etat et la chancellerie. les activités de l'USF sont diverses : participation aux commissions tripartites, contact avec les députés, participation à certaines consultations sur les sujets parlementaires.

USC	12. Les rapports de votre USC avec l'USS (information, coordination) répondent-ils à vos besoins ? Avez-vous des propositions de changement à ce sujet ? Si oui, lesquelles ?	13. Est-ce que votre USC bénéficie d'une bonne interaction avec les autres acteurs politiques, avec les autres organisations de salarié(e)s et autres ONG ?	D. Comité 14. Disposez-vous toujours d'un nombre suffisant de délégué(e)s de fédérations pour siéger dans l'organe dirigeant (comité) ?
AG	Par la représentation à la conférence de coordination des unions syndicales cantonales et au Comité de l'USS (remplaçant), nous sommes toujours bien informés, ce qui est très appréciable.	Voir point 3 conc. VAA et Syna. Nous avons des contacts réguliers avec le PS et les Verts. Pour le PS, c'est une tradition et cela fonctionne bien, avec même un siège à la direction. Avec les Verts, depuis env. un an régulièrement, parfois avec un peu de pression de notre part.	Oui, mais en partie pas très actifs. La nouvelle direction est constituée par des professionnel(le)s, afin de soutenir les décideurs des fédérations sans secrétariat à Aarau.
BE	Les rapports sont simples et rapides grâce à notre situation à Berne.	Nous avons de bons contacts avec "Angestellte Bern". Nous partageons les idées du PS dans de vastes domaines. Les milieux s'éloignent les uns des autres. Nous avons des contacts avec d'autres groupes ou les établissons selon les dossiers. Nous sommes bien présent dans la Grüne Bundnis de la ville de Berne (mais pas autant auprès des Verts du canton). Nous sommes membres de l'OSEO Berne.	Oui
BL	C'est en ordre.	La collaboration avec le PS BL est très bonne. Le réseau avec les député(e)s cantonaux du PS fonctionne aussi bien. A l'échelon national, nous avons des rapports étroits avec Susanne Leutenegger Oberholzer. La collaboration et l'échange d'informations avec l'OSEO Région de Bâle et l'ASI fonctionnent aussi bien.	La plupart du temps
BS	Oui, pour l'essentiel. Toutefois, le secrétariat n'a guère le temps de gérer ces contacts pas toujours si importants au quotidien (participation aux conférences des unions syndicales, AD, etc.).	Nous avons un bon réseau politique, aussi avec d'autres ONG via le Comité du 1er Mai. Une "Alliance contre la crise" réunit depuis un an de nombreuses organisations et partis de gauche, surtout en rapport avec les prochaines campagnes et référendums (au lieu de constituer à chaque fois un comité). L'USC coordonne cette alliance. Les contacts avec d'autres organisations de salarié(e)s passent plutôt par le biais des fédérations.	Nous avons réduit la taille du comité. Ces dernières années, nous avons eu de la peine à trouver suffisamment de candidats pour le comité, surtout des personnes au bénéfice d'un bon réseau dans les fédérations.
FR	Non, attention aux traductions à temps.	Oui, excellent	Non, comme secrétaire, j'envoie à chaque centrale une copie de la convocation et une copie des procès-verbaux pour rendre attentif aux absences non excusées.

USC	15. La composition du comité est-elle représentative de l'effectif des fédérations et tient-elle compte de la représentation des sexes ?	16. Comment la répartition des activités entre secrétariat/direction/présidence/comité s'est-elle modifiée ?	E. Assemblée des délégué(e)s 17. Votre assemblée des délégué(e)s siège-t-elle aussi souvent que par le passé ? À quelle fréquence annuelle ?	18. Des thèmes de campagne ou de votation ou des élections sont-ils mis suffisamment tôt à l'ordre du jour de vos assemblées des délégué(e)s ?
AG	Oui, en ce qui concerne la représentation des fédérations - insuffisant au sujet de la représentation des sexes.	voir point 5	Oui, 4-5 fois par année	Tous les 3 mois (?). A côté de cela, nous essayons de prévoir des thèmes de principe sans nécessité immédiate.
BE	Nous estimons que les fédérations sont représentées équitablement au comité. En revanche, le rapport entre les sexes n'est pas équilibré.	L'orientation stratégique relève de la coprésidence. Les secrétaires politiques sont associés à sa formulation et veillent à la mise en oeuvre des objectifs stratégiques.	Nous avons une AD deux fois par an.	Ces thèmes sont toujours au centre des assemblées.
BL	Oui / Non	Les séances mensuelles du bureau (coprésidence, vice-président et secrétaire) abordent les dossiers qui concernent le canton de BL. Les décisions urgentes sont prises par courriel. Nous ne pouvons encore avancer quelle sera la répartition des activités après la fusion des deux comités (assemblée annuelle du 27 mai 2010).	Non, nous avons actuellement deux à trois assemblées par an avec l'USC de BL.	A 90%.
BS	Oui. Nous n'avons pas de quota en fonction du sexe. Cela n'a pas été considéré comme un problème jusqu'ici.	La position du comité s'est affaiblie, la présidence a plutôt gagné en importance et le secrétariat agit pour l'essentiel de façon autonome.	Quatre fois par an, seulement deux fois l'an passé. La tendance est à une réduction à deux ou trois fois l'an.	Thèmes de campagne et de votation (à côté des débats et des projets portant sur les structures...)
FR	Oui, dans la mesure où les fédérations font le nécessaire.	Il y a un secrétaire à 50% qui coordonne les campagnes et les actions, un bureau de 4 personnes qui gère les affaires courantes et prépare l'ordre du jour du comité.	1 fois par année pour l'assemblée ordinaire avec l'approbation des comptes.	Oui

USC	19. Vos assemblées des délégué(e)s sont-elles bien fréquentées ?	20. La participation à ces assemblées des délégué(e)s est-elle en recul ? Si oui, pourquoi ?	F. Finances 21. Les fédérations fournissent-elles toujours autant de moyens financiers à votre USC ?
AG	En règle générale, elles sont bien fréquentées, quelques fois insuffisamment et rarement très bien.	Durant les dernières années, la participation est restée constante. D'ailleurs ce sont plutôt les "anciens" qui participent aux assemblées.	Oui, grâce à l'indexation des cotisations des membres. Le problème de l'enregistrement (et de la facturation) de tous les membres syndicaux habitant dans le canton subsiste. Le principe du lieu de domicile et du lieu de travail se recourent dans ce cas précis.
BE	Oui, une centaine d'assistants.	Oui. La fusion entre FTMH, SIB et FCTA a eu pour conséquence que le résultat de cette fusion, Unia, envoie moins de délégué(e)s que les trois fédérations avant la fusion, alors que nous n'avons pas modifié la répartition des délégué(e)s.	Les finances de l'USC sont garanties jusqu'en 2012.
BL	Non.	Oui / Si nous le savions, nous pourrions le modifier.	Oui.
BS	Pas particulièrement (env. 15 personnes sur plus de 50 délégué(e)s, désormais nous prévoyons uniquement 28 délégués). Comme nous l'avons déjà dit, les séances seront tenues en même temps que celles de l'USC de BL, de sorte que la taille des assemblées sera acceptable.	Nous assistons à un recul imperceptible. Vraisemblablement parce que l'identification avec l'USC fait défaut (elle existe avec les fédérations). L'attrait des thèmes et des intervenants n'est pas en cause.	Tendance à la baisse depuis des années (en raison du recul des effectifs des fédérations).
FR	Pas vraiment	C'est stable, mais les membres ont de plus en plus d'occupations et ont peur d'être mis à contribution s'ils sont présents.	Oui

USC	22. Y a-t-il d'autres sources de recettes (subsidés publics) ?	23. Une modification des cotisations a-t-elle été annoncée ?	G. Secrétariat/Services 24. Disposez-vous d'un secrétariat professionnel ? Si oui, avec quel pourcentage d'emploi et pour quelles tâches
AG	Oui, pour la permanence juridique, il y a une contribution rafraichissante du canton (assurée contractuellement) et complétée par des dons volontaires des communes. Une partie des frais du secrétariat peut ainsi être couverte.	Non, sauf l'indexation	Oui, 80% payé et toutes les taches imaginables (avant tout la coordination, direction de campagne, consultations, etc.)
BE	Non.	Non.	Oui. Nous avons actuellement 1,9 poste, dont 25 pour cent environ pour la caisse de compensation familiale et 30 pour cent pour l'Union syndicale de la ville de Berne.
BL	Oui.	Non.	Oui. 80%/ Consultation juridique pour tous les salarié(e)s dans divers domaines, comptabilité USC et GBH Gewerkschaftshaus AG, coordination des campagnes et des activités, mise en oeuvre des décisions du comité et du bureau, préparation et suivi des séances du comité et des assemblées des délégué(e)s, représentation dans des organes nationaux et cantonaux, organisation et coordination du 1er Mai, encaissement des cotisations des sections pour l'USC de BS et de BL, rédaction du rapport annuel, coordination de l'assistance pour remplir les déclarations d'impôts, centre de contact pour les salarié(e)s victimes du travail au noir.
BS	Subvention pour la consultation juridique (Fr. 20'000), subvention de l'USS (10'000), recettes des concerts symphoniques populaires (25'000).	Les cotisations ont été augmentées l'an passé, mais cela a surtout servi à éponger les déficits existants de l'USC.	Oui. Encore 40% à l'heure actuelle. Tâches: organisation de la consultation juridique, secrétariat des concerts symphoniques populaires, organisation et préparation des séances du comité et des AD et tenue du procès-verbal; organisation et réalisation de la manifestation et de la fête du 1er Mai; organisation du service des déclarations d'impôts; coordination des campagnes; consultations, occasionnellement. En outre, le secrétariat travaille à 10% pour Unia NWS communication.
FR	Non	Non	Oui, à 50 % ; le secrétaire s'occupe de la coordination des campagnes, tient le secrétariat du 1er mai, diffuse des communiqués de presse, transmet aux membres les informations publiés par l'USS, l'administration fédérales et cantonales en rapport avec les activités syndicales. Le secrétaire fait des recherches pour les fédérations ou les députés qui le demandent.

USC	25. Ces tâches ont-elles subi des modifications durant ces dernières années, ont-elles été développées ou réduites ?	26. L'USC assure-t-elle une permanence juridique qui reçoit aussi des demandeurs/demandeuses de conseils envoyés par des permanences publiques ?
AG	Non.	Oui, voir ci-avant.
BE	Le secrétariat de l'USC a pour but de fournir des prestations. Le secrétaire n'est plus actif dans la politique institutionnelle.	L'USC assure une permanence juridique soutenue par une subvention municipale.
BL	Développées.	Oui.
BS	Officiellement, les activités n'ont pas été réduites. Toutefois, en raison de la réduction des postes, de nombreuses tâches ne peuvent plus être accomplies.	Oui. 4 fois par semaine le soir, activité subventionnée, avec une équipe d'avocat(e)s et de juristes. Cette permanence est bien connue à Bâle.
FR	Plutôt développées	Non, cela se fait dans les fédérations

USC	A. Activités/Structures/Développement syndical 1. Lors de campagnes nationales ou cantonales, votre USC joue-t-elle encore le rôle de charnière des activités ou ce rôle est-il plutôt celui des fédérations ? Si cette dernière éventualité est le cas, de quelle(s) fédération(s) s'agit-il ?	2. Les activités (manifestations, actions) de votre USC ont-elles été réduites ou développées ces 4/5 dernières années ?	3. A-t-il été possible de mettre en œuvre au niveau cantonal la politique de recherche d'associations avec d'autres organisations, qui a été développée depuis quelques années au plan national ? Si oui, avec quelles organisations ; le cas échéant, avec quelles organisations n'existant que dans votre canton ?	4. Y a-t-il encore des USC locales/régionales qui ne sont indépendantes et actives que localement ?
GE	Les structures de l'Union des syndicats du canton de Genève - bien que toujours existantes du point de vue statutaire et formel - ne développent plus aucune activité sur le territoire depuis juillet 1995. En effet dès cette date, les membres de l'USCG ont préféré se coordonner dans leurs actions directement au sein des instances de la Communauté genevoise d'action syndicale, laquelle regroupe TOUS les syndicats déployant une activité sur le territoire concerné. Lorsqu'il s'agit pour les sections des fédérations membres de l'USS de désigner leur candidat au Bureau de la CGAS, les représentant-e-s de celles-ci siègent une heure avant le Comité CGAS pour évaluer les propositions et se déterminer à leur sujet. Il est déjà arrivé que pour définir la position des délégué-e-s genevois de l'USCG et des sections membres des fédérations de l'USS pour une des assemblées de cette dernière, tous les représentant-e-s des sections membres des fédérations de l'USS se sont réunis avec la tenue d'un Comité CGAS ou d'une assemblée de délégué-e-s CGAS. La CGAS joue un rôle majeur de coordination des partis et forces de gauche puisqu'elle impulse les comités référendaires ou unitaires permettant à ceux-ci de s'joindre à l'action du mouvement syndical. C'est ainsi que depuis 2003, il a été dévolu à la CGAS la compétence de convoquer les forces de gauche avant chaque votation cantonale ou fédérale pour coordonner les différentes campagnes entreprises par les unes et les autres. Le secrétariat de la CGAS assume la réalisation des décisions arrêtées par le Comité du Premier Mai, lequel est par ailleurs domicilié auprès de la CGAS.	Multipliées par 4 = 400%	Cela fut entrepris entre 1991 et 1995 à l'égard de toutes les formes de syndicats. En 2005, la CGAS a même offert un statut d'observateur à l'ASIP-TPG qui est un syndicat «maison» des Transports publics genevois constitué dans les années 90 par une scission de collègues du SEV, mais sans succès.	Non.
LU	La division du travail dans le canton est la suivante: - référendums, initiatives et campagnes de votation: USC de Lucerne, soutien par les fédérations selon les ressources disponibles et l'intérêt. - campagnes de mobilisation : fédérations (Unia/Communication/ssp), soutien par l'USC selon les besoins et les souhaits.	Plus ou moins semblables.	Activités de l'USC recherchant des associations avec d'autres organisations: aucune. Mise en oeuvre des projets d'association de l'USS: AvenirSocial.	Il n'y en a jamais eu dans le canton de Lucerne.
NE	Oui, cependant pour certaines activités touchant un secteur particulier, c'est le syndicat concerné qui coordonne, avec ou sans l'appui de l'USCN.	C'est stable.	Non. Cela ne fait pas partie de nos priorités.	Oui et non, disons que les unions locales coordonnent des activités gérées par l'USCN, avec quelque particularités locale.
SG	USC de Saint-Gall.	Elles se sont plutôt développées, participation au Forum social et écologique de Suisse orientale, manifestation à l'occasion du 90e anniversaire de la grève générale, comment surmonter la crise, site Internet, etc.	Non.	Oui.

USC	5. Des adaptations de structures sont-elles entreprises dans votre USC ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?	6. Y a-t-il eu des modifications au sein des commissions statutaires ?	7. Votre USC discute-t-elle d'une prochaine adaptation de ses structures ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?	8. Votre USC a-t-elle proposé d'elle-même ou réalisé des adaptations de ses structures ou des adaptations ont-elles été proposées par les fédérations ?
GE	La plus récente modification a été décidée pour que le Secrétaire soit clairement mentionné comme membre du Bureau (exécutif de la CGAS) pour que cela ne pose pas de problèmes dans l'attribution des pouvoirs, notamment financiers.	OUI, sans pour autant en changer la dénomination, les buts, charges et composition des commissions ont été modifiés afin de correspondre aux besoins.	OUI, dans le sens d'une meilleure répartition des charges au niveau de l'exécutif Bureau et sur le rôle de la présidence	OUI dans tous les cas de figures évoqués ici.
LU	Révision totale des statuts de l'USC, approuvée par l'AD du 26 février 2007. Les structures ont été réexaminées et pour l'essentiel confirmées.	Non. L'USC n'a pratiquement pas eu de commission permanente ces 30 dernières années. Nous avons en revanche constitué des commissions ad hoc en fonction des projets, pour la dernière fois à l'occasion de l'élaboration d'un nouveau régime de cotisations (approuvé par l'AD extraordinaire de février 2004) et de l'élaboration des nouveaux statuts (approuvés en février 2007).	Non, la dernière révision des statuts a été l'occasion de revoir toutes les structures et tous les processus. L'USC LU privilégie les voies de décision courtes. S'agissant du rapport interne des forces, une position informelle est adoptée: Unia fait preuve de réserve s'agissant du nombre de membres du comité et de délégués. En outre, le secrétariat de l'USC LU ne partage pas les locaux d'Unia en raison de la taille de cette fédération.	Ni l'un ni l'autre. Cf. ci-dessus.
NE	Nous allons avoir une discussion de fonds en janvier pour définir s'il y a matière ou non.	Non	Idem que point 5.	Nous-mêmes.
SG	Le taux d'occupation de la secrétaire est passé de 40 à 45%.	Non.	Non.	Non.

USC	B. Travail médiatique/Communication 9. La présence publique de votre USC s'est-elle renforcée ou affaiblie ?	10. La presse parle-t-elle des assemblées des délégué(e)s et d'autres activités de votre USC : dans le détail, brièvement, marginalement ?	C. Travail en réseau 11. Votre USC entretient-elle de bons contacts avec le / a-t-elle un accès direct au gouvernement et à l'administration de votre canton ou des contacts/ cet accès sont-ils meilleurs avec le parlement cantonal ? Vos activités sont-elles plutôt dirigées vers l'exécutif ou vers le législatif ?
GE	Malgré tous nos efforts, le mouvement syndical reste victime de l'ostracisme des médias bourgeois.	NON pas systématiquement, il est même arrivé parfois qu'un journal refuse un communiqué et nous oblige à en payer la publication.	Genève connaît un tripartisme très élaboré, la CGAS participe à l'activité de 102 commissions, son Bureau déjeûne au moins tout les quatre ans avec le Conseil d'Etat, la CGAS intervient tant sur les magistrats de l'Exécutif qu'auprès du Parlement, lequel ne promet jamais une loi touchant les intérêts des salariés ou sans emploi sans l'auditionner.
LU	A notre avis, plutôt constante. Chef de file habituel lors des campagnes (de votation) et co-organisateur visible des récoltes de signatures, envoi régulier de communiqués. Afin de s'affranchir de la partialité gênante des médias, l'USC publie depuis 1998 son propre organe, "Ristretto", qui paraît de 6 à 10 fois comme annonce pleine page dans l'Anzeiger Luzern (tirage: environ 120'000). Les frais sont pris en charge par des dons et par l'USC.	Voilà des années que ni les médias électroniques ni la Neue Luzerner Zeitung n'assistent aux AD. Reproduction de nos communiqués, fortement résumés, dans quelques-uns de la dizaine de journaux locaux du canton, souvent plus complets d'ailleurs que dans la Neue Luzerner Zeitung (quotidien monopolistique, avec un fort penchant pour l'UDC). Le 1er Mai est en général traité dans ce quotidien, mais pas d'autres activités en principe. Grâce à "Ristretto", l'USC touche de nombreux ménages de 6 à 10 fois l'an. Ainsi, nous pouvons du moins battre en brèche les conséquences de la situation de monopole. Cette publication présente les campagnes de l'USS et de l'USC.	Les contacts avec les autorités cantonales sont bons. La conseillère d'Etat Yvonne Schärli siège au comité de l'USC avec voix consultative. Le président de l'USC, Giorgi Pardini, siège au Grand Conseil, le directeur, Louis Schelbert, a un contact direct avec toutes les autorités cantonales en tant que conseiller national. En raison de sa composition, le Grand Conseil sert plutôt de vitrine (120 membres, dont 13 PS, 9 Verts et le reste PDC, PLR et UDC).
NE	Stable	Oui, quand il y a matière !	Cela dépend du résultat des élections. Actuellement nous avons plus de contact avec le parlement. Toutefois, nous avons une petite "considération" auprès du conseil d'état actuel.
SG	Renforcée.	En détail des AD, très peu des activités à l'échelon national, de façon variable des actions.	Contact avec le Grand Conseil. Trois député(e)s et une municipale siègent au comité de l'USC. Les contacts avec l'administration sont plutôt difficiles. Dirigées vers l'exécutif ou le législatif selon la situation.

USC	12. Les rapports de votre USC avec l'USS (information, coordination) répondent-ils à vos besoins ? Avez-vous des propositions de changement à ce sujet ? Si oui, lesquelles ?	13.Est-ce que votre USC bénéficie d'une bonne interaction avec les autres acteurs politiques, avec les autres organisations de salarié(e)s et autres ONG ?	D. Comité 14.Disposez-vous toujours d'un nombre suffisant de délégué(e)s de fédérations pour siéger dans l'organe dirigeant (comité) ?
GE	Oui	OUI, la place internationale de Genève exige du mouvement syndical genevois qu'il favorise les activités déployées par des syndicats étrangers ou ONG. Sur le plan local, les réseaux avec les communautés de migrants sont très denses.	Statutairement les droits de représentations des composantes de la CGAS totalisent 36 titulaires pour le Comité et 127 pour l'Assemblée. La fréquentation au Comité est moyenne (18 à 26) et on compte à l'Assemblée de 45 à 62 présent-e-s pour 30 excusé-e-s. Force est de constater que c'est le SEV qui a le plus de difficulté à se faire représenter, nous n'avons vu que très rarement l'USDAM. En revanche tant l'APC que l'ASEB sont systématiquement présents.
LU	Un peu plus d'"autogestion" ne ferait pas de mal aux unions cantonales. La figure d'un directeur de séance issu des rangs des unions cantonales à l'occasion des conférences des unions pourrait améliorer et renforcer les rapports avec l'USS. Question: que peut faire l'USS pour aider à consolider la position de l'union cantonale?	Au printemps 2002, l'USC a mis sur pied la conférence de coordination des associations faitières de salarié(e)s (l'équivalent de la conférence d'Ebenrain à l'échelon cantonal). Depuis lors, cette conférence siège au moins trois fois par an. S'agissant des campagnes de votation, l'USC fait appel à un réseau dense de contacts avec des partis et des associations, qu'elle utilise en fonction des dossiers. La question est la suivante: l'USS est-elle disposée à apporter un soutien (infos Ebenrain - unions cantonales)?	Oui, à l'exception du SEV, qui n'a pas de structure professionnelle sur place. Toutes les autres grandes fédérations sont représentées. Les demandes régulièrement adressées aux sous-fédérations du SEV ont toujours reçu une réponse négative en raison du manque d'effectifs dans les organes de ces sous-fédérations.
NE	Idem que point 5.	Parti de gauche, en général oui ; autre organisation de salarié, elles sont inexistantes ; ONG, très peu de contact.	Oui
SG	Non, les informations et la coordination fonctionnent bien.	Oui, échange trois fois l'an avec des organisations de salarié(e)s. Comité de crise constitué avec d'autres organisations de salarié(e)s, représentants d'Eglise et organisations politiques.	Il y a toujours des mandats vacants, que nous essayons de repourvoir. Nous avons le soutien des fédérations.

USC	15. La composition du comité est-elle représentative de l'effectif des fédérations et tient-elle compte de la représentation des sexes ?	16. Comment la répartition des activités entre secrétariat/direction/présidence/comité s'est-elle modifiée ?	E. Assemblée des délégué(e)s 17. Votre assemblée des délégué(e)s siège-t-elle aussi souvent que par le passé ? À quelle fréquence annuelle ?	18. Des thèmes de campagne ou de votation ou des élections sont-ils mis suffisamment tôt à l'ordre du jour de vos assemblées des délégué(e)s ?
GE	Absolument représentative, il n'y a guère plus que 8 femmes qui participent au Comité et peut-être 2/5 lors de nos assemblées.	néant	OUI, au moins deux fois par année et nous convoquons parfois des assemblées extraordinaires.	De manière systématique, d'ailleurs le calendrier des instances est établi en fonction des agendas de votations.
LU	Oui, la composition est représentative, à l'exception du SEV, et oui, nous tenons compte de la question du genre. Actuellement, le comité compte 17 membres, dont 8 femmes. Unia a 5 membres au comité, soit 30%, alors qu'elle représente 40% des cotisations, le président de l'USC, Giorgi Pardini, est à la fois membre du Syndicat de la Communication et d'Unia, mais Unia n'est pas comptée dans ce cas. Trois des 17 membres ont une voix consultative. Sur les 14 membres ayant le droit de vote, il y a sept femmes et sept hommes. La part d'Unia est de 36% sans Giorgio. Ce sont les fédérations qui proposent les candidats, nous attirons au préalable leur attention sur la question du genre.	L'USC a une pratique constante depuis la mise sur pied d'un secrétariat professionnel au début des années 1980. Le secrétariat travaille de façon autonome dans le respect des décisions de l'USS et de l'USC. La direction débat des questions politiques importantes, mais la décision est toujours du ressort du comité ou de l'AD, en fonction de la répartition des attributions indiquée par les statuts.	Fréquence inchangée, en règle générale deux AD par an, mais au moins une (pour la dernière fois en 2001) et parfois trois (en 2004 et 2007, p.ex.).	Cela dépend des besoins. Nous avons à chaque AD au moins un exposé important, prononcé en général par un invité. Choix de thèmes: fusion FTMH/SIB/FCTA, 5e révision de l'AI, mesures d'accompagnement de la libre circulation des personnes (LCP), campagne de l'USS sur les salaires, révision de la loi cantonale sur les impôts, caisse-maladie unique, présentation des candidats avant les élections au CN/CE, importance économique de la LCP, initiative AVS, crise financière et économique. Cf. les rapports annuels de l'USC.
NE	Oui	Elle ne s'est pas modifiée.	Oui, 1x l'an.	Oui
SG	Nous tenons compte de la dimension de genre lors des réélections, la part des femmes, si elle reste très faible, a néanmoins augmenté ces dernières années.	Pas de modification.	Oui, deux fois par an.	Non, le conférencier ou la conférencière invitée aborde un sujet, comme les caisses de pension, les caisses-maladie ou la privatisation. Les élections, les thèmes de campagne et de votation sont traités à part.

USC	19. Vos assemblées des délégué(e)s sont-elles bien fréquentées ?	20. La participation à ces assemblées des délégué(e)s est-elle en recul ? Si oui, pourquoi ?	F. Finances 21. Les fédérations fournissent-elles toujours autant de moyens financiers à votre USC ?
GE	OUI	Parfois décevante, mais pas vraiment en recul. Evidemment si l'on se rappelle certaines assemblées de délégué-e-s auxquelles participait Christiane Brunner pour nous convaincre (à tort comme la réalité le confirme encore aujourd'hui) de ne pas faire un référendum sur la séparation des PTT en La Poste et Swisscom, on n'arrive plus à de semblable mobilisation...	Jusqu'en 1995, l'USCG pouvait compter sur des contributions fixées avec trois niveaux avec une cotisation de base 5 francs par membre et par année. Sur la base de l'état des membres établis par chaque section au 1er janvier de l'année en cours, un décompte de cotisations à l'USCG est établi : a) L'entier de la cotisation de base est due pour une personne syndiquée occupée à temps plein; b) Un trois-quart de la cotisation de base est versé pour une personne syndiquée occupée à temps partiel ou à occupation saisonnière; c) Un quart de la cotisation de base est versé pour les apprenti-e-s, les vétérants et pensionné-e-s, ou les personnes s'acquittant d'une cotisation syndicale réduite. Depuis le 1er juillet et jusqu'à ce jour la cotisation est de 4 francs par membre et par année. Ce montant s'avère insuffisant - d'autant plus qu'il y a eu une baisse des effectifs (40 800 en 1995 et seulement 37 600 en 2009), ce qui astreint le secrétariat à trouver d'autres sources de financement en vendant certaines de ses prestations.
LU	Selon les procès-verbaux, il y a toujours entre 45 et 60 délégué(e)s aux assemblées (contrôle à l'entrée).	Participation stable depuis des années. Les décisions les plus importantes sont du ressort de l'AD. Il y a à chaque AD un thème central dont parle une personnalité.	L'USC a modifié le régime de cotisations en 2004 et relevé les cotisations des fédérations. Toutefois, les recettes reculent de nouveau légèrement depuis 2007, en raison de la diminution des effectifs. Cotisations: Fr. 10.40 par membre et par an, Fr. 6.20 pour les retraité(e)s et les apprentis. L'accord de 2004 prévoit l'indexation des cotisations.
NE	Uniquement si les syndicats membres ont fait leur boulot !	Oui. Voir point 19.	Oui.
SG	Stable ces dernières années, en dépit de la modification des statuts qui a entraîné une réduction du nombre des délégué(e)s.	Non, environ 40 participant(e)s.	Non, les effectifs ont diminué, d'où un recul des cotisations. Le SEV a des sous-fédérations qui ne reçoivent pas d'argent de la centrale pour les cotisations. Ce sujet sera tiré au clair cette année.

USC	22. Y a-t-il d'autres sources de recettes (subsidés publics) ?	23. Une modification des cotisations a-t-elle été annoncée ?	G. Secrétariat/Services 24. Disposez-vous d'un secrétariat professionnel ? Si oui, avec quel pourcentage d'emploi et pour quelles tâches
GE	L'USCG recevait une subvention de 6000 francs par an de la Ville de Genève depuis 1966 et jusqu'en 1994. Grâce à l'intervention de nos alliés, elle fut rétablie en 1998 et c'est depuis 2004 que cette subvention est dédiée à la CGAS.	Devant les charges accrues auxquelles devait faire face la CGAS, son Bureau fut d'accord de proposer en 2005 une augmentation de la cotisation, mais sans en formuler le montant. Puis lors de débats au Comité, tant la FTMH que le SIB ont considéré que ce n'était pas le moment. Depuis plus personne n'ose s'exprimer sur le sujet, sauf le secrétaire qui rappelle aux membres USS qu'ailleurs en Suisse le centre de liaison syndical peut compter au moins sur 6,40 francs par membre et par année...	OUI, le secrétaire effectue un horaire de 55 heures par semaine avec 5 semaines de vacances par année, il peut s'appuyer sur un comptable à 10% et parfois des personnes en fin de droit à 80% dont le salaire est pris en charge par les institutions étatiques. Les tâches assumées par le secrétariat correspondent à celles d'une petite entreprise = traitement du courrier + archivage (y compris numérique), réalisation de correspondance et d'événements, tenues des bases de données permettant la convocation ou le suivi d'environ 35 collectifs et l'établissement des fiches signalétiques de 306 commissions officielles + 112 délégué-e-s se répartissant environ 220 mandats, réseautage systématique de la société civile, renseignements téléphoniques limités au Code des obligations avec renvoi des demandeurs sur les syndicats dont le champ d'activité est concerné, gestion du parc informatique, formation et contrôle des forces de travail annexes, représentation dans les comités unitaires, établissement de leurs procès-verbaux et convocations + répartition des charges financières décidées en commun, économat. Par ailleurs le secrétariat de la CGAS tient la présidence et le secrétariat de l'ASRO - qui est l'association titulaire du bail des locaux qui abritent CGAS + SEV + Comedia + SSP. Du 01-01 au 10-12 le dossier des travaux réalisés par le secrétariat CGAS et archivés en PDF totalisent 645 documents, le dossier des messages électroniques reçus indiquent 8715, et celui de ceux envoyés (seulement pour CGAS) montrent 5805.
LU	Pas de subsidés publics. Subvention de l'USS: cotisation de base pour une union syndicale dotée d'un secrétariat professionnel plus allocation de concurrence (Syna/Travail.Suisse). Cette subvention est cruciale. Des particuliers versent de l'argent pour soutenir "Ristretto", faute de quoi cette publication ne serait pas possible.	Ni annoncée, ni prévue. Les cotisations sont relativement élevées à Lucerne par rapport aux autres cantons. Les dernières augmentations ont été décidées en 2004 pour 2005. Actuellement, une nouvelle augmentation n'aurait aucune chance à l'AD.	L'USC a un secrétariat professionnel depuis les années 80 grâce à la subvention de l'USS. La masse salariale s'élève à environ 62'000 francs pour 2009 et se répartit sur deux personnes qui s'occupent du secrétariat à 60 pour cent formellement. Dans les faits, le secrétariat représente pratiquement un 100 pour cent. Il lui incombe d'exécuter les décisions des organes. Le secrétaire et le secrétaire adjoint assistent à l'AD et aux séances du comité et de la direction avec voix consultative. Le secrétaire siège au comité de l'USS en qualité de délégué des unions cantonales. En outre, le secrétaire adjoint est délégué à l'assemblée de l'USS et assiste aux conférences des unions cantonales.
NE	Non	Non	Oui, à 20%, secrétariat, coordination, suivi, etc.
SG	Oui, pour la consultation juridique, du canton et de la ville de Saint-Gall.	Non.	Oui, à 45%, nous joignons le cahier des charges.

USC	25. Ces tâches ont-elles subi des modifications durant ces dernières années, ont-elles été développées ou réduites ?	26. L'USC assure-t-elle une permanence juridique qui reçoit aussi des demandeurs/demandeuses de conseils envoyés par des permanences publiques ?
GE	Augmentation d'environ 250% depuis 2000 = sans l'apport de forces de travail temporaires extérieures + le recours systématique à des solutions FileMaker (bases de données automatisées avec des scripts d'intelligence artificielle) les missions ne seraient JAMAIS atteintes.	Par principe NON, mais il se trouve que le secrétaire doit renseigner dès 14h les vendredis les cas en désespérance puisque la plupart des autres secrétariats syndicaux ne répondent plus = cela n'est jamais effectué au-delà du renseignement sur le titre X du Code des obligations.
LU	Formellement, les tâches n'ont pas évolué ces dernières années. Du point de vue matériel, nous constatons que la part dévolue aux campagnes de votation ne cesse d'augmenter. Les dépenses consenties pour ces campagnes augmentent en conséquence. Toutefois, la subvention de l'USS reste toujours aussi basse, même si la plupart de ces campagnes sont réalisées pour le compte de l'USS.	L'USC assure une permanence juridique pour tout le monde et pour tous les domaines du droit. Elle est ouverte tous les jeudis soirs. Un groupe d'avocat(e)s solidaires mettent leurs connaissances au service des usagers de façon désintéressée, contre un petit geste de l'USC. Pas de subventions publiques, pas d'envoi officiel des permanences publiques (mais parfois de façon informelle).
NE	Stable	Non, cela ressort du mandat des unions locales, si tel est leur choix (L'union du haut a une permanence sociale).
SG	Le taux d'occupation est passé de 40 à 45%.	Oui.

USC	A. Activités/Structures/Développement syndical 1. Lors de campagnes nationales ou cantonales, votre USC joue-t-elle encore le rôle de charnière des activités ou ce rôle est-il plutôt celui des fédérations ? Si cette dernière éventualité est le cas, de quelle(s) fédération(s) s'agit-il ?	2. Les activités (manifestations, actions) de votre USC ont-elles été réduites ou développées ces 4/5 dernières années ?	3. A-t-il été possible de mettre en œuvre au niveau cantonal la politique de recherche d'associations avec d'autres organisations, qui a été développée depuis quelques années au plan national ? Si oui, avec quelles organisations ; le cas échéant, avec quelles organisations n'existant que dans votre canton ?	4. Y a-t-il encore des USC locales/régionales qui ne sont indépendantes et actives que localement ?
SH	Oui	Pareil	Oui avec Travail.suisse et Syna	Non.
SO	L'USC joue le rôle de charnière.	Elles se sont assurément développées.	Non.	Non.
TG	Les activités politiques sont pour l'essentiel du ressort de l'USC de Thurgovie tout comme la coordination des diverses fédérations.	Elles sont restées au même niveau.	Non.	Oui: Arbon/Romanshorn, Bischofszell/Amriswil, Frauenfeld, Kreuzlingen.
TI	Dépend de l'objet du vote, il ne fait aucun doute qu'Unia est très souvent à la tête de l'organisation des travailleurs et quand il s'agit d'autres sujets, plus liés au secteur public par exemple, la même considération s'applique au ssp/SEV ou au Syndicat de la communication /Comedia.	Plutôt augmenté en proportion de la conjoncture économique	Non, parce que nous ne pensons pas qu'il existe de nombreuses similitudes avec les organisations	Il y a une union syndicale de Bellinzone qui gère la Maison du Peuple
TI	Dipende dall'oggetto in votazione, é indubbio che molto frequentemente Unia é alla testa dell'organizzazione del lavoro e quando si tratta di soggetti legati al settore pubblico la stessa considerazione vale per la vpod/SEV o per il Sindacato della Comunicazione/Comedia.	Piuttosto incrementate, proporzionalmente alle condizioni economiche	No, anche perché non ci pare vi siano organizzazioni con molte affinità	Esiste una Unione sindacale di Bellinzona che gestisce la Casa del Popolo
VD	L'USV joue un rôle de charnière entre les fédérations et les partis politiques lors de campagnes communes. Cependant selon la campagne, elle joue le rôle de soutien à une ou plusieurs de ses fédérations.	Notre USC a vécu ces 5 dernières années plusieurs périodes. Dans un premier temps elle possédait un secrétariat avec un poste à 70%, cela jusqu'à la démission du secrétaire en 2007. Durant une année il a été décidé de ne pas repourvoir ce poste. En juin 2008 un poste de secrétaire cantonal à 50% a été remis au concours. Les activités ont donc été réduites durant une période puis ont repris de l'ampleur.	Non.	Oui, à Lausanne et dans le Nord-vaudois
VS/O	L'Union syndicale valaisanne (USV) n'intervient jamais elle-même en Haut-Valais. C'est l'Union syndicale haut-valaisanne qui en assume exclusivement les tâches et les activités depuis 25 ans.	Puisqu'elle ne dispose que de ressources très limitées, en argent et en personnel, l'Union syndicale haut-valaisanne doit fixer des priorités et agir au coup par coup. Elle est très active dans les campagnes AVS, Non au vol des rentes et Service public et a aussi enregistré des succès importants. L'Union syndicale haut-valaisanne ne perçoit pas de cotisations et dépend des cotisations perçues par l'USV que celle-ci lui rétrocède en vertu de l'accord qui les lie.	En Haut-Valais du moins, nous n'avons obtenu aucun succès dans ce domaine.	Non.

USC	5. Des adaptations de structures sont-elles entreprises dans votre USC ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?	6. Y a-t-il eu des modifications au sein des commissions statutaires ?	7. Votre USC discute-t-elle d'une prochaine adaptation de ses structures ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?	8. Votre USC a-t-elle proposé d'elle-même ou réalisé des adaptations de ses structures ou des adaptations ont-elles été proposées par les fédérations ?
SH	Non.	Non	Oui, év. professionnalisation du secrétariat	les deux
SO	Non.	Pratiquement pas.	Non.	(pas de réponse)
TG	Non.	Non.	Non.	Non.
TI	Oui, une plus grande division du travail au sein du CE (comité exécutif ?)	Non	Non	Non.
TI	Si, una maggiore ripartizione dei compiti in seno al CE	No.	No.	No.
VD	Non.	Non.	Non.	Non.
VS/O	Nous n'avons pas d'informations à ce sujet.	Idem.	Idem.	Idem.

USC	B. Travail médiatique/Communication 9. La présence publique de votre USC s'est-elle renforcée ou affaiblie ?	10. La presse parle-t-elle des assemblées des délégué(e)s et d'autres activités de votre USC : dans le détail, brièvement, marginalement ?	C. Travail en réseau 11. Votre USC entretient-elle de bons contacts avec le / a-t-elle un accès direct au gouvernement et à l'administration de votre canton ou des contacts/ cet accès sont-ils meilleurs avec le parlement cantonal ? Vos activités sont-elles plutôt dirigées vers l'exécutif ou vers le législatif ?
SH	Plutôt affaibli	Oui, mais très brièvement	Tant le gouvernement que le Parlement
SO	Renforcée.	L'USC est très présente dans les médias, surtout lors des votations cantonales, consultations, interventions au Grand Conseil et la question des mesures conjoncturelles, etc.	Bons contacts avec le Conseil d'État, l'administration et le Grand Conseil, surtout avec le PS et les Verts. Les activités sont dirigées tant vers l'exécutif que vers le législatif en fonction de leur but.
TG	Pas de variation.	Les deux journaux restants couvrent les activités de l'USC de façon détaillée (sujet cantonal) ou sommaire (sujet national ou impopulaire).	Au moins deux séances annuelles avec la direction du Département de l'intérieur et de l'économie ou de l'Office de l'économie et du travail. Nous avons en outre de bons contacts avec divers offices cantonaux rattachés au Département de l'intérieur et de l'économie. Compte tenu du rapport des forces politiques, les interventions que le groupe PS/syndicats présente au Grand Conseil n'ont en règle générale pas la possibilité de passer la rampe.
TI	Plutôt renforcée vu son rôle souvent inférieur par respect aux fédérations	La presse réagit généralement aux conférences de presse et aux communiqués	Le contact est certes bon tant avec l'exécutif qu'avec le législatif et est essentiellement lié au travail de certains députés qui occupent des postes de leadership au sein de l'USS et de ses fédérations.
TI	Piuttosto rafforzata compatibilmente con il ruolo spesso subalterno rispetto alle federazioni	La stampa reagisce in genere ai comunicati e alle conferenze stampa.	Il contatto é certamente buono sia con l'esecutivo che con il legislativo ed é sostanzialmente legato al lavoro di alcuni parlamentari che ricoprono ruoli dirigenti all'interno dell'USS e delle sue federazioni.
VD	Ni l'un ni l'autre.	La presse ne reprend que très rarement les communiqués de presse de l'USV.	Nous avons des rapports avec l'exécutif et le législatif, selon les dossiers. Les contacts sont bien entendus meilleurs avec les représentants de gauche du gouvernement. Nous sommes régulièrement consultés lors de projets de loi cantonal. Nous sommes également régulièrement reçus pour consultation par des commission du Grand Conseil, ainsi que des commissions tripartites.
VS/O	L'USC n'est pas présente en Haut-Valais. La présence est assurée exclusivement par l'US haut-valaisanne.	L'US haut-valaisanne et ses activités retiennent bien l'attention des médias locaux.	L'US haut-valaisanne a un bon réseau politique grâce à ses contacts rapprochés avec le PS et ses élus (conseils municipaux, Grand Conseil). Les activités sont plutôt dirigées vers le législatif.

USC	12. Les rapports de votre USC avec l'USS (information, coordination) répondent-ils à vos besoins ? Avez-vous des propositions de changement à ce sujet ? Si oui, lesquelles ?	13. Est-ce que votre USC bénéficie d'une bonne interaction avec les autres acteurs politiques, avec les autres organisations de salarié(e)s et autres ONG ?	D. Comité 14. Disposez-vous toujours d'un nombre suffisant de délégué(e)s de fédérations pour siéger dans l'organe dirigeant (comité) ?
SH	C'est en ordre.	Oui.	Non.
SO	Bons.	Oui.	Oui.
TG	Désolé, nous recevons des communiqués de presse en masse, mais les informations sont parfois plutôt rudimentaires, comme pour la manif des femmes du 13.03.10. A plusieurs reprises, les sections syndicales avaient des informations plus détaillées sur des actions nationales que l'USC. Nous sommes particulièrement irrités lorsque l'USS, dans un communiqué ou à une autre occasion, critique le canton de Thurgovie sans nous avoir approchés auparavant (comme pour la libre circulation des personnes ou avant la votation sur le taux d'imposition unique).	La collaboration avec le PS et, selon le dossier, avec syna, Les Verts ou même des partis religieux fonctionne.	Parfois
TI	Les rapports sont certes bons même si, malgré des demandes répétées, le matériel de propagande nous est régulièrement remis sans notre avis et ainsi souvent inutilisable.	Oui	Oui, nous n'avons pas encore eu beaucoup de difficulté à obtenir un quorum, ceci grâce à la fixation annuelle de réunions.
TI	I rapporti sono certamente buoni, anche se, nonostante le ripetute richieste, il materiale propagandistico ci viene regolarmente recapitato anche senza il nostro consenso e spesso è inutilizzabile.	Si.	Si, finora non abbiamo ancora avuto grosse difficoltà ad ottenere il quorum necessario, e ciò grazie anche alla calendarizzazione annuale delle riunioni.
VD	Les informations ne sont pas toujours obtenues très en avance des différentes échéances, notamment au point de vue des actions prévues par l'USS lors de certaines campagnes. De plus, les fédérations ayant du matériel national, il est souvent intéressant d'avoir du matériel plus cantonal et notre USC apprécierait de pouvoir parfois obtenir une aide financière, à l'instar de la campagne AVS plutôt que du matériel. Cela nous permettrait de mieux valoriser l'image de l'USC publiquement.	Notre USC travaille principalement en collaboration avec les partis politiques de gauche et avec un certain nombre d'organisations, notamment l'Asloca, l'Assuas, l'Avivo.	Oui
VS/O	(pas de réponse)	L'US haut-valaisanne collabore bien ponctuellement (campagnes de votation) avec les syndicats chrétiens (Syna, Travail.Suisse).	Unia est très présente dans l'USC. S'agissant du SEV, seules quelques sous-fédérations sont actives, d'autres restent à l'écart. La section Lötschberg du Syndicat de la Communication vient d'être admis.

USC	15. La composition du comité est-elle représentative de l'effectif des fédérations et tient-elle compte de la représentation des sexes ?	16. Comment la répartition des activités entre secrétariat/direction/présidence/comité s'est-elle modifiée ?	E. Assemblée des délégué(e)s 17. Votre assemblée des délégué(e)s siège-t-elle aussi souvent que par le passé ? À quelle fréquence annuelle ?	18. Des thèmes de campagne ou de votation ou des élections sont-ils mis suffisamment tôt à l'ordre du jour de vos assemblées des délégué(e)s ?
SH	Non.	Pour le moment, la présidence est vacante ; les autres membres du comité sont donc fortement chargés.	Oui, 2-3 fois	Oui
SO	La composition du secrétariat et du comité est représentative. S'agissant de la dimension de genre, nous avons de la peine à trouver des candidates, surtout pour le secrétariat. Toutefois, nous y travaillons.	Le travail s'est professionnalisé. Les dossiers sont traités dans tous les organes en fonction de l'échelon hiérarchique approprié.	Oui, une fois par an.	Oui.
TG	Désolé, qu'est-ce que la dimension de genre? Pour le reste: ne siègent pas au comité de l'USC comedia (mais siège en revanche à celui de l'Union locale de Frauenfeld), Garanto et les fédérations associées. Nous nous efforçons par ailleurs à rester en contact permanent avec tous les secrétariats locaux. Et si une tâche doit être accomplie, le contact est vite établi.	Presque pas.	Ordinairement une fois par an. Assemblées extraordinaires lorsqu'il y a des votations cantonales importantes.	Oui.
TI	Celles des fédérations est représentative grâce à des statuts qui empêche une seule association (en particulier Unia) d'avoir une majorité absolue. En regard à la représentation des sexes, le long chemin est encore long.	Le Secrétariat s'occupe effectivement de toutes les questions formelles et bureaucratiques, le CE (comité exécutif) assume la responsabilité politique en répartissant les rôles ad hoc et la présidence est chargée de la coordination et de la représentation publique.	Comme jusqu'à présent, l'AD se réunit une fois par an.	Ces questions sont l'apanage du CC (Comité cantonal) et sont agendées en fonction des journées prévues pour les votations fédérales et traitées rapidement lors des réunions.
TI	Delle federazioni certamente, grazie anche ad uno statuto che impedisce ad una sola federazione (segnatamente ad Unia) di avere la maggioranza assoluta. Per quanto riguarda la rappresentazione di genere il cammino é ancora lungo.	Il segretariato si occupa, di fatto, di tutte le questioni formali e burocratiche, il CE (comitato esecutivo) assume le responsabilità politiche ripartendo i ruoli ad hoc e la presidenza si occupa del coordinamento e della rappresentanza pubblica.	Come finora l'AD si riunisce una volta l'anno.	Questi temi solo appannaggio del CC (comitato cantonale) ed essendo le riunioni agendate in funzione delle giornate previste per le votazioni federali, i temi in questione sono affrontati tempestivamente.
VD	La composition tient compte des effectifs des fédérations, mais pas de la représentation des sexes.	La plus grande partie du travail est effectué par le secrétariat en collaboration avec les membres du bureau (c'est-à-dire les permanents des fédérations, membres du comité cantonal).	Oui, une fois par an.	Oui
VS/O	Oui.	La direction, qui comprend le président, deux vice-président(e)s, le secrétaire et la caissière, joue un rôle capital.	Fréquence inchangée.	Oui.

USC	19. Vos assemblées des délégué(e)s sont-elles bien fréquentées ?	20. La participation à ces assemblées des délégué(e)s est-elle en recul ? Si oui, pourquoi ?	F. Finances 21. Les fédérations fournissent-elles toujours autant de moyens financiers à votre USC ?
SH	Moyen, pourrait faire mieux.	Recul, puisque le SIB/FCTA et les sections du SEV sont tombés.	Oui
SO	Nous avons constaté un recul ces 3 dernières années. Nous oeuvrons pour que les sections doivent nous annoncer leurs délégué(e)s.	Idem.	Le recul des effectifs des fédérations nous occasionne des problèmes et nous avons dû relever les cotisations de Fr. 2.- l'an dernier. Nous ne roulons pas pour autant sur l'or et nous avons toujours besoin d'un soutien supplémentaire des sections, surtout pour les campagnes. En outre, l'USC a fortement développé ses activités syndicales ces dernières années, ce qui devient de plus en plus difficile à financer avec des ressources qui restent constantes ou qui reculent.
TG	Oui.	Plutôt en recul. Pourquoi? Nous aimerions aussi le savoir.	Tendance à la baisse en raison du recul des effectifs.
TI	De manière satisfaisante, pratiquement comme le CC	Le nombre de participants est substantiellement stable.	Jusqu'à présent, les fédérations ont rempli leurs engagements, ce qui a permis à l'USC/TI de faire face au financement extraordinaire d'engagements pris.
TI	In maniera soddisfacente, così come i CC	Sostanzialmente stabile il numero dei partecipanti.	Finora le federazioni hanno adempiuto ai loro impegni e ciò ha permesso all'USS di far fronte, anche con finanziamenti straordinari agli impegni assunti.
VD	Oui	Non	Oui.
VS/O	Oui.	Non.	L'US haut-valaisanne se finance exclusivement par les rétrocessions - insuffisantes - de l'USV. Pour le reste, l'activité de l'US haut-valaisanne repose entièrement sur du travail bénévole.

USC	22. Y a-t-il d'autres sources de recettes (subsides publics) ?	23. Une modification des cotisations a-t-elle été annoncée ?	G. Secrétariat/Services 24. Disposez-vous d'un secrétariat professionnel ? Si oui, avec quel pourcentage d'emploi et pour quelles tâches
SH	Oui	Non	Non
SO	Les subsides publics ont été supprimés à la fin des années 1990.	Pas pour l'heure.	Nous avons un secrétariat professionnel qui sous-loue dans les locaux d'Unia (auparavant la FTMH) depuis 2001. Unia met un 20 pour cent à disposition de l'USC contre rétribution. Nous constatons malheureusement que cela ne suffit de loin pas et que les heures consacrées représentent au moins un 30 pour cent. C'est Unia qui prend la différence en charge. L'USS a supprimé une subvention de Fr. 5000 à l'occasion de la réunion des secrétariats, ce qui entre en contradiction avec la professionnalisation mise en oeuvre. Les tâches sont variées: l'USC exprime sa position lors des procédures cantonales de consultation, intervient dans la politique cantonale du travail, notamment dans la question du manque de volonté du gouvernement soleurois de mener à bien des mesures de relance en temps de crise, l'USC mène campagne électorale à l'échelon cantonal ou comme en janvier 2010 pour le Conseil des États où un syndicaliste a été une nouvelle fois élu en remplacement d'Aschi Leuenberger, décédé, etc. Pour accomplir ces tâches variées, il faut un secrétariat professionnel. Nous joignons de la documentation sur cette question.
TG	Oui. Les pouvoirs publics financent actuellement en grande partie le travail du secrétariat (pas l'USC!).	Non.	A 40% (rémunéré). Tâches de la secrétaire dirigeante de l'USC: direction du secrétariat de l'USC, défense des intérêts de l'USC, représentation de l'USC, consultation juridique à divers emplacements.
TI	Oui, Fr. 15'000 du canton.	Pour le moment non et nous ne sommes pas d'avis que cela soit réaliste de la proposer.	Oui, à 50% pour l'administration et le traitement des formalités.
TI	Si, 15'000 Franchi dal Cantone	Per il momento NO e non siamo dell'opinione che ciò sia realisticamente proponibile.	Si, al 50% per l'amministrazione e il disbrigo delle formalità.
VD	Non	Non	Oui avec un poste à 50%
VS/O	Non.	L'US haut-valaisanne ne perçoit pas de cotisations.	L'US valaisanne a un secrétariat. A l'US haut-valaisanne, nous travaillons bénévolement.

USC	25. Ces tâches ont-elles subi des modifications durant ces dernières années, ont-elles été développées ou réduites ?	26. L'USC assure-t-elle une permanence juridique qui reçoit aussi des demandeurs/demandeuses de conseils envoyés par des permanences publiques ?
SH	Présidence vacante = surcharge	Oui, secrétariat cantonal des travailleurs / voir rapport annuel 2008
SO	Les tâches se sont profondément modifiées et ont été développées. C'est la seule façon pour les petites fédérations d'avoir un espace (dans le canton de Soleure, seuls Unia et le Syndicat de la Communication ont des structures professionnelles).	Oui, mais, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, la subvention cantonale a été supprimée.
TG	Pas de changements notables ces cinq dernières années.	Oui. D'ailleurs, la subvention cantonale et les subventions communales dépassent désormais le produit des cotisations versées par les sections.
TI	Non.	Non.
TI	No.	No.
VD	Cf. question 2.	Non.
VS/O	Non.	Non.

USC	A. Activités/Structures/Développement syndical 1. Lors de campagnes nationales ou cantonales, votre USC joue-t-elle encore le rôle de charnière des activités ou ce rôle est-il plutôt celui des fédérations ? Si cette dernière éventualité est le cas, de quelle(s) fédération(s) s'agit-il ?	2. Les activités (manifestations, actions) de votre USC ont-elles été réduites ou développées ces 4/5 dernières années ?	3. A-t-il été possible de mettre en œuvre au niveau cantonal la politique de recherche d'associations avec d'autres organisations, qui a été développée depuis quelques années au plan national ? Si oui, avec quelles organisations ; le cas échéant, avec quelles organisations n'existant que dans votre canton ?	4. Y a-t-il encore des USC locales/régionales qui ne sont indépendantes et actives que localement ?
VS	L'Union syndicale cantonale	Développées	Déjà le cas actuellement avec les partis politiques ou organisations proches de notre sensibilité.	rien
ZH	Les campagnes cantonales et fédérales sont en règle générale coordonnées via l'USC de Zurich. L'intensité de cette coordination est fonction de la priorité que les syndicats accordent à la campagne (cette coordination a ainsi été très intense et très vaste pour la campagne initiative AVS) et de l'implication de la fédération (dans le cas du référendum LPP, c'est Unia qui a joué le rôle de chef de file, l'USC s'étant contentée d'une simple mission de coordination)	Elles se sont plutôt développées: conférence des président(e)s-secrétaires, séance publique sur la formation professionnelle, apéritif de réseautage avec les députés syndicaux du Grand Conseil. L'USC a aussi développé ses activités en matière d'échange, de réseautage et de positionnement de son rôle politique, avec des autorités/chefs de service et d'autres organisations de salarié(e)s, par exemple. Échanges informels avec des partenaires sociaux et le gouvernement, participation à des audiences des commissions parlementaires,...	L'USC avait un contrat d'association avec l'APC section Zurich avant l'USS déjà. Ce contrat est devenu sans effet en raison de l'adhésion de plein droit de l'APC. S'agissant de Kapers, nous avons connaissance de pourparlers tenus par l'ancienne direction de l'USC dans le but d'améliorer l'intégration au plan cantonal, pourparlers n'ayant apparemment pas abouti. Aucun autre effort ou demande d'association.	Oui: Union syndicale de Winterthour et Union syndicale d'Affoltern a/A. Les unions syndicales de Horgen, Meilen, Limmattal et Oberland zurichois ont été peu à peu dissoutes à la suite de la fusion qui a donné naissance à Unia [Meilen avant la fusion déjà]. L'Union syndicale de la ville de Zurich a été intégrée dans l'USC en tant que commission permanente au 1er janvier 2009 (seules les structures de l'union ont été abolies, pour le reste, les dossiers et projets municipaux ont été entièrement intégrés dans les structures de l'USC).

USC	5. Des adaptations de structures sont-elles entreprises dans votre USC ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?	6. Y a-t-il eu des modifications au sein des commissions statutaires ?	7. Votre USC discute-t-elle d'une prochaine adaptation de ses structures ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?	8. Votre USC a-t-elle proposé d'elle-même ou réalisé des adaptations de ses structures ou des adaptations ont-elles été proposées par les fédérations ?
VS	rien	rien	rien	rien
ZH	<p>Cf. l'intégration de l'US de la ville de Zurich mentionnée à la question 4. Objectifs: suppression des structures qui faisaient double emploi dans les organes et dans l'administration, renforcement du mouvement syndical dans le canton et la ville de Zurich, soit</p> <ul style="list-style-type: none"> • garantir la capacité de mener des activités politiques à l'échelon cantonal • optimiser la capacité à mener des activités politiques à l'échelon municipal en rationalisant le secrétariat des deux unions syndicales • garantir la capacité de mobilisation syndicale dans le canton et en ville • centraliser l'administration des deux unions syndicales • simplifier les structures des organes. <p>Le secteur municipal fait désormais partie de la structure cantonale en tant que commission permanente (commission des affaires municipales). Comme les autres commissions statutaires, elle est représentée au comité et a 4 délégués. Les tâches antérieures de l'US de la ville de Zurich sont maintenues et l'intégration n'a pas diminué le pourcentage de postes, mais a permis de réduire les frais administratifs. Certaines tâches administratives ont été redistribuées au sein du secrétariat.</p>	<p>La commission féminine a été reconstituée en avril 2009. Comme nous l'indiquons à la question 5, le secteur municipal est lui aussi une commission statutaire.</p>	<p>A la suite de l'intégration de l'Union syndicale de la ville de Zurich, le régime actuel de cotisations avec "double imposition" des membres en ville de Zurich a été conservé pendant une période de transition de trois ans s'achevant à la fin 2011. Un nouveau régime cotisations doit dès lors être élaboré d'ici le 1er janvier 2012 et un groupe de travail, composé de représentant(e)s des fédérations, planche actuellement sur plusieurs variantes.</p>	<p>L'an passé, le comité et la conférence des président(e)-secrétaires ont débattu d'un modèle de groupes locaux. Dans un groupe local, les syndicalistes actifs à l'échelon local auraient pu créer des contacts et réaliser des activités politiques locales (relayer les campagnes de l'USS et de l'USC, p.ex.). Le secrétariat de l'USC aurait fourni à ces groupes locaux un appui en personnel et en questions techniques. Faut d'intérêt et de ressources, les organes ont décidé de ne pas lancer de projet pilote et d'abandonner la démarche.</p>

USC	B. Travail médiatique/Communication 9. La présence publique de votre USC s'est-elle renforcée ou affaiblie ?	10. La presse parle-t-elle des assemblées des délégué(e)s et d'autres activités de votre USC : dans le détail, brièvement, marginalement ?	C. Travail en réseau 11. Votre USC entretient-elle de bons contacts avec le / a-t-elle un accès direct au gouvernement et à l'administration de votre canton ou des contacts/ cet accès sont-ils meilleurs avec le parlement cantonal ? Vos activités sont-elles plutôt dirigées vers l'exécutif ou vers le législatif ?
VS	Renforcée	Pour le Nouvelliste: brièvement. Pour la radio locale, dans le détail	Les deux
ZH	<p>Le secrétariat ou la présidence tire parti des possibilités d'envoyer un communiqué de presse ou d'être interviewé par la presse. Il est cependant difficile d'en évaluer l'impact, faute de revue de la presse. Réalisées dans un cadre habituel, les conférences de presse annuelles de l'USC trouvent un bon écho dans les médias.</p>	<p>Lorsqu'elle les couvre, elle ne le fait que brièvement et seulement si des recommandations de vote importantes sont données au plan cantonal. Nous rédigeons toujours plus de communiqués de presse sur ces recommandations. L'attention des médias est inférieure à celle obtenue par des US de plus petite taille dans la presse régionale.</p>	<p>Il existe depuis 2008 un groupe parlementaire des syndicalistes au Grand Conseil qui siège deux à trois fois par an pour des séances de coordination. Il est interpartis (PS, Verts, AL) et compte actuellement 21 membres, qui versent à l'USC 1% des jetons de séance, mis de côté pour la campagne électorale. L'USC élabore des informations de fond, formule des recommandations et fait passer des dossiers syndicaux dans la forme voulue (question, initiative parlementaire, déclaration du groupe, etc.). Une rencontre tripartite a eu lieu, à notre initiative, en mars 2009 avec une délégation du Conseil d'État et des représentants du patronat. Nous avons en outre demandé, par le truchement du secrétariat du PS cantonal, un "entretien d'évaluation" avec les conseillers d'État du PS. Selon le programme et les priorités politiques, nous avons aussi des contacts avec l'administration et les chefs d'office. Nous avons des contacts plutôt rapprochés dans le domaine des conditions de travail, de la surveillance du marché du travail et des commissions tripartites. Dans le domaine de la formation professionnelle, nous sommes représentés par notre présidente, en tant qu'organisation du marché du travail, à la rencontre annuelle au sommet (conférence sur la formation professionnelle).</p>

USC	12. Les rapports de votre USC avec l'USS (information, coordination) répondent-ils à vos besoins ? Avez-vous des propositions de changement à ce sujet ? Si oui, lesquelles ?	13. Est-ce que votre USC bénéficie d'une bonne interaction avec les autres acteurs politiques, avec les autres organisations de salarié(e)s et autres ONG ?	D. Comité 14. Disposez-vous toujours d'un nombre suffisant de délégué(e)s de fédérations pour siéger dans l'organe dirigeant (comité) ?
VS	rien	Oui	Oui.
ZH	<p>Nous avons formulé par écrit nos suggestions à d'autres occasions (nous les reproduisons ci-dessous). Nous estimons que le canton de Zurich, eu égard à son rôle de centre politique et économique de la Suisse alémanique, devrait avoir un traitement préférentiel à certains égards. Nous ne comprenons ainsi pas que l'USS ait refusé notre demande de cofinancement du 1er Mai en ville de Zurich, alors que d'autres USC reçoivent des subventions de l'USS en dépit de cotisations bien plus élevées. Or, l'USC de Zurich a pour unique source de financement les cotisations. - L'appui technique fourni par l'USS n'est pas non plus toujours adéquat. Lorsqu'elle formule sa politique au plan fédéral, l'USS ne pense pas assez à ce que l'on pourrait faire à l'échelon cantonal. Aussi devrait-elle intégrer systématiquement l'échelon cantonal à la réflexion stratégique sur la formulation des politiques et sur les campagnes syndicales. Les structures fédéralistes de la Suisse constituent à cet égard une chance. Parfois, il est plus facile d'obtenir le changement voulu à l'échelon cantonal, ce qui facilite l'adoption des politiques souhaitées à l'échelon fédéral. L'échange et la coordination actuels entre les unions cantonales d'une part et entre celles-ci et l'USS d'autre part sont plutôt laissés au hasard et au bon vouloir de chacun, plutôt que de répondre à une stratégie systématique. Les conférences des unions cantonales (4 fois par an env.) ne constituent pas une structure de coordination satisfaisante, car le temps imparti est insuffisant (3-4 heures env.), car elles se bornent à un échange d'informations et car rien n'y est développé. Des réflexions et des débats d'ordre stratégique ou conceptuel ne peuvent se développer dans ce contexte. - Exemples et marches à suivre: la suppression de l'impôt forfaitaire dans le canton de Zurich en février 2009 ou le Fonds de la formation professionnelle, qui a été accepté en septembre 2008 à l'occasion de l'adoption de la loi d'introduction de la loi sur la formation professionnelle pourraient être les points de départ d'une campagne stratégique de l'USS avec les unions cantonales. Il serait aussi possible de concrétiser systématiquement à l'échelon cantonal des campagnes et des programmes élaborés par l'USS pour le plan fédéral, comme les structures d'accueil des enfants ou les mesures conjoncturelles. Chaque union cantonale devrait définir, à ce sujet, la situation de départ et les mesures à prendre pour son canton. Les unions désireuses de s'investir pourraient ensuite former un groupe de travail et effectuer la planification des concepts et des processus pour les cantons. - Les unions cantonales sont autonomes dans la planification politique cantonale. Sous réserve de la coordination stratégique esquissée ci-dessus, c'est aussi bien ainsi. Une certaine centralisation est toutefois souhaitable du point de vue de l'administration et de l'image publique. Les unions cantonales devraient être perçues dans l'opinion publique comme des "antennes" de l'USS, à l'image des régions de l'Union syndicale allemande. Pour cela, il faut harmoniser l'image (imprimés, logo, nom, site Internet, modèle de communiqué de presse, etc.). Une centralisation à l'échelon cantonal des services administratifs centraux, comme l'administration du personnel et des finances (pas le recrutement, l'embauche ou la résiliation, mais, par exemple, le règlement des cotisations aux assurances sociales) permettrait de dégager des ressources pour les campagnes et les projets. En outre, les employé(e)s des unions cantonales devraient avoir des conditions d'embauche comparables.</p>	<p>Nous n'avons pas de structure de coordination permanente avec les autres organisations de salarié(e)s, les acteurs politiques et les ONG, mais la coordination fonctionne bien lorsqu'elle est nécessaire. - Il y a assurément ici aussi un potentiel d'amélioration: le manque de personnel empêche un contact ou un échange permanent. Pour cette même raison, une "Conférence d'Ebenrain" cantonale n'est pas envisageable à l'heure actuelle. - Avec le PS cantonal, nous tenons deux fois l'an des entretiens informels de haut niveau.</p>	Oui.

USC	15. La composition du comité est-elle représentative de l'effectif des fédérations et tient-elle compte de la représentation des sexes ?	16. Comment la répartition des activités entre secrétariat/direction/présidence/comité s'est-elle modifiée ?	E. Assemblée des délégué(e)s 17. Votre assemblée des délégué(e)s siège-t-elle aussi souvent que par le passé ? À quelle fréquence annuelle ?	18. Des thèmes de campagne ou de votation ou des élections sont-ils mis suffisamment tôt à l'ordre du jour de vos assemblées des délégué(e)s ?
VS	Oui.	Plus axée vers le secrétariat	Oui.	Oui.
ZH	Représentés actuellement: Unia, ssp, Syndicat de la Communication, SEV, APC, comedia. L'an passé, nous avons invité des représentant(e)s du SSM, de l'USDAM et de garaNto à une séance du comité élargie. Depuis lors, ceux-ci sont sur la liste de distribution du comité et reçoivent toutes les informations et convocations. La représentante du SSM sera probablement élue au comité lors des élections d'avril 2010. - Le comité compte 5 femmes et 7 hommes élus.	A l'échelon de la direction (la commission du comité s'appelle "bureau" chez nous), nous avons créé trois secteurs en janvier 2008: finances, personnel et mandats/commissions, dirigés chacun par un vice-président ou une vice-présidente. La présidente combine sa fonction de surveillance des activités politiques et parlementaires à ses tâches en matière de relations publiques et de communication. Pour le reste, la secrétaire politique, le secrétaire politique et la présidente tiennent des séances de planification en fonction des besoins. S'agissant des tâches statutaires, pratiquement rien ne s'est modifié.	Oui, quatre fois par an.	Oui, lorsqu'il n'y a pas de campagne en cours, nous organisons aussi des exposés politiques d'ordre général ou des exposés plus spécialisés, comme par exemple celui de W. Vontobel sur la politique économique ou une analyse des élections au Conseil national réalisée par M. Hermann.

USC	19. Vos assemblées des délégué(e)s sont-elles bien fréquentées ?	20. La participation à ces assemblées des délégué(e)s est-elle en recul ? Si oui, pourquoi ?	F. Finances 21. Les fédérations fournissent-elles toujours autant de moyens financiers à votre USC ?
VS	Oui.	Non.	Oui.
ZH	<p>Tout dépend de ce que l'on entend par "bien fréquenté". Nous tenons des statistiques détaillées de l'assistance depuis 2008. Nous pouvons les envoyer si vous le souhaitez. Les assemblées réunissent en règle générale entre 40 et 60 délégué(e)s (un tiers environ des délégué(e)s). Avec les fédérations, nous élaborons des mesures susceptibles d'améliorer cette situation dans le cadre du groupe de travail Développement institutionnel. Nous écrirons à nouveau aux fédérations pour leur demander de mettre à jour leurs listes de délégué(e)s et leur enverrons les statistiques d'assistance des délégué(e)s actuels. Par ailleurs, nous veillons à avoir à chaque fois un exposé politique intéressant. Nous commencerons pour la première fois la prochaine assemblée des délégué(e)s, en avril, par un petit apéritif, une décision à rapporter également à la transformation et à la réorientation du restaurant de la maison du peuple, qui ne sert plus de lieu de rencontre aux délégué(e)s avant et après l'assemblée.</p>	<p>Non. Aussi bonne ou mauvaise en moyenne, selon l'évaluation que l'on veut en faire.</p>	<p>Le produit des cotisations était plus ou moins stable à l'échelon cantonal entre 2005 et 2007. Nous avons enregistré un fort recul en 2008. - 2004: 132'833.20 - 2005: 141'566.45 - 2006: 142'743.90 - 2007: 141'466.70 - 2008: 132'046.50. Les recettes sont directement proportionnelles aux effectifs et, en premier lieu, aux chiffres déclarés par les fédérations. Certaines d'entre elles déclarent des effectifs inférieurs à la réalité.</p>

USC	22. Y a-t-il d'autres sources de recettes (subsides publics) ?	23. Une modification des cotisations a-t-elle été annoncée ?	G. Secrétariat/Services 24. Disposez-vous d'un secrétariat professionnel ? Si oui, avec quel pourcentage d'emploi et pour quelles tâches
VS	Non.	Non.	Oui, env. 20%.
ZH	Non.	Cf. question 7 (nouveau régime de cotisation à la suite de l'intégration de l'US de la ville de Zurich): consultation auprès des fédérations printemps-été 2010, proposition soumise à l'AD et décision en 2011. Entrée en vigueur au 1er janvier 2012.	Cf. profils du poste en annexe.

USC	25. Ces tâches ont-elles subi des modifications durant ces dernières années, ont-elles été développées ou réduites ?	26. L'USC assure-t-elle une permanence juridique qui reçoit aussi des demandeurs/demandeuses de conseils envoyés par des permanences publiques ?
VS	Développées	Oui.
ZH	Petites modifications de la répartition des dossiers entre les deux personnes chargées de l'administration. C'est Heinz Gabathuler (ancien secrétaire de l'US de la ville de Zurich) qui se charge des finances et de l'administration du personnel pour toute l'USC. En contrepartie, il a été déchargé de la représentation dans les organes et des relations publiques.	Pas en tant qu'union cantonale. Les unions locales ont une permanence juridique (à Winterthour) et un service de consultation juridique par téléphone (à Affoltern a/A).